



SNCF RÉSEAU AGENTS DE M&T

INTERPELLATION

L'UNSA, REÇUE PAR LA DIRECTION

À la suite de notre courrier concernant les problématiques des agents SE, de l'astreinte et des parcours professionnels, notre délégation a été reçue le 15 octobre dernier. De nombreux points ont été abordés : les métiers, les formations, l'astreinte et le recrutement.

LES EXIGENCES DE L'UNSA

- **Agents SE** : passage à la classe 3 dès qu'ils obtiennent l'habilitation TES D SEG et qu'ils prennent l'astreinte.
- **Agents SET & EALE** : passage à la classe 3 trois mois après l'obtention de l'habilitation.
- **L'augmentation des taux A et B** de l'astreinte afin de reconnaître les évolutions technologiques et la pénibilité.
- **De réels parcours pro** sur l'ensemble des collègues afin de rendre les métiers attractifs et de fidéliser les salariés.
- **Encadrement : la reconnaissance** du temps passé au téléphone comme sortie d'astreinte et aussi pour les autres salariés ne tenant pas l'astreinte à l'instant T, mais néanmoins sollicités lors des repos ou le week-end.
- **Des roulements** d'astreinte minimum à cinq, permettant un repos suffisant.
- **Temps de repos parfois non respectés** : l'entreprise doit veiller à la qualité de vie au travail et cela ne doit pas générer des risques psychosociaux.

- **Des étendues limitées** de parcours d'astreinte afin de réduire les risques de santé ou de sécurité au travail et d'améliorer la régularité.
- **L'arrêt des regroupements** des parcours d'astreinte par manque d'effectif pour tenir les roulements nécessaires.
- **L'intégration des TO** à des roulements d'astreinte sur la base du volontariat.
- **Une définition claire** de la période de paiement en prolongation accidentelle pour les agents sous forfait en jours.
- **La requalification de tous les REQ** sur la classe 5 afin de reconnaître la charge de travail et les évolutions des missions.
- **Apprentissage** : la mise en place de cursus et de campus de formation adaptés, ainsi que des partenariats avec des écoles.

L'UNSA A ALERTÉ

- **Encadrement (CCRN, CDT, CTMV)** : trop de tensions liées à leur sollicitation ou à la mobilité.
- **Recrutements** : communiquer plus sur les avantages et sur les évolutions possibles et mettre en place des primes spécifiques sur les LPA qui ont du mal à embaucher, comme la prime frontalière par exemple.
- **Nouveaux cursus JC SES et voie** : les postes d'ordonnanceur ne sont pas des postes de début de carrière !

